



Il trouva à la porte du manoir le vieux marquis entouré de ses gens.—Page 24, col. 3

LA ROCHE-QUI-TUE

HAINES DE RACE

(SUITE)

La bière fut ouverte en présence de la supérieure, de l'aumônier du couvent, du marquis de Féror, de l'abbé Kerhuel et des frères Prigent.

Un même cri d'indignation et de vengeance jaillit de la poitrine des quatre derniers témoins.

La dépouille qu'ils avaient sous les yeux n'était point celle de la comtesse Ameline de la Croix de Kergroaz.

Il y avait eu substitution de cadavre. Ce corps était celui de Marie-Ange Le Gac, femme de chambre de la comtesse.

Or qu'était devenue celle-ci ? Était-elle vivante ou morte ? Dououreux problème, et qui parut à l'abord insoluble.

La religieuse, épouvantée du forfait dont elle avait été la complice involontaire, voulut réclamer l'intermédiaire de la justice.

Le marquis de Féror, le chapelain et les deux frères s'y opposèrent et donnèrent de cette opposition d'excellentes raisons.

Puisque le corps retrouvé et inhumé sous le faux nom de la comtesse était celui de la servante Marie-Ange Le Gac, il était à supposer, selon toute vraisemblance, qu'Ameline était vivante encore, et que son criminel époux, tout en faisant croire à sa mort, la tenait séquestrée sans doute. Si la vérité était divulguée, n'était-il pas à craindre que la jeune femme ne devint vraiment la victime de l'odieuse complot tramé contre elle ?

La supérieure et l'aumônier se rendirent à cet argument, et il fut décidé que jusqu'à nouvel ordre on garderait le silence sur le crime mystérieux dont on venait de découvrir l'abominable perpétration.

Un acte authentique fut dressé par les soins du notaire de la communauté, et chacun des témoins en reçut une expédition certifiée conforme. Puis le mar-

quis de Féror, abattu par cet événement sans exemple, le chapelain, les yeux pleins de larmes, et les deux frères, le cœur ulcéré par la haine et par un âpre désir de vengeance, reprirent le chemin du manoir devenu la propriété du misérable assassin d'Ameline.

Comme ils repassaient par Carhaix, la nouvelle de l'étrange trouvaille faite sur les terres du comte de Plestin leur parvint.

Mêlés à la foule, les deux frères pénétrèrent dans la maison commune du bourg et reconnurent Ameline sous la funèbre parure que lui avaient préparée la piété et la sympathie d'une population attendrie par la beauté et le malheur de cette femme inconnue. Car, chose stupéfiante, due peut-être à ce détail que la comtesse était revêtue des atours de sa femme de chambre, dans cette multitude empessée, où se trouvèrent assurément plusieurs des tenanciers de la jeune morte, Alain et Jean furent seuls à la reconnaître. Peut être aussi la crainte d'une dénonciation calomnieuse, partant dangereuse, retint-elle les langues, qui n'eussent pas demandé mieux que de se délier.

Quoi qu'il en fût, les deux frères formèrent sur-le-champ et exécutèrent le projet hardi d'enlever le corps.

Un vague espoir les soutenait dans cette audacieuse tentative. Ameline sujette à de longues attaques de catalepsie, vivait peut-être encore.

A cette époque, depuis deux ans déjà, Alain et son frère faisaient partie d'une redoutable association qui unissait, dans une communauté de haines contre l'étranger et de protestation contre les abus du pouvoir central, tous les hommes de la côte septentrionale de la Bretagne. La société occulte de la Kerret-ar-laz avait eu pour principal fondateur le propre aïeul des frères Prigent. Leur nom les désignait donc d'emblée aux suffrages de leurs compagnons. Aussi, à la mort du dernier chef, qui avait péri dans un naufrage, Alain

Prigent fut-il élu à la presque unanimité des voix. C'étaient dix mille bras formidables que cette Société mettait ainsi à la disposition d'un homme intelligent et hardi. Alain Prigent de Bocenno possédait au suprême degré le courage et l'intelligence. Il possédait en outre cette qualité sans laquelle il n'est pas de véritable grand homme : c'était un grand cœur.

Ce fut au zèle de ses compagnons qu'il fit appel en cette difficile circonstance, et leur dévouement fut à la hauteur de son propre courage.

Or, ce qui s'était passé, et qu'il devait apprendre plus tard de la bouche de la comtesse ressuscitée, avait été fort simple en soi.

Le crime était depuis longtemps conçu et prémédité par ses auteurs.

Le comte Arthur n'y avait pas pris une part directe. Il en avait laissé le soin à ses trois âmes damnées.

Ces trois âmes damnées étaient le baron de Saint-Julien, l'anglais James Sholton et le domestique Ralph Gregh, dit Killerton.

Tous trois, en servant les intérêts de leur ami ou de leur maître, servaient aussi leur propre haine : tous trois avaient une vengeance à satisfaire. Ils avaient gardé le cuisant souvenir de la correction infligée par Alain Prigent et de l'ordre d'éloignement donné par la comtesse.

Sholton avait dit à Arthur de Kergroaz, avec une brutalité toute britannique :

“ Je lis dans votre pensée, mylord. Remettez-vous à moi du soin de vous débarrasser de votre femme. Il n'y a que les morts qui se taisent.”

Et Saint-Julien, gentilhomme besogneux, pervers jusqu'aux moelles et roué entre tous, avait tenu ce propos analogue, mais qui semblait indiquer des procédés d'action entièrement différents de ceux du capitaine anglais :

“ Si vous voulez vous fier à mon honneur, je me charge de vous en défaire sans effusion de sang ni rien qui soit malpropre.”

Ce coquin avait des délicatesses. Il aimait le crime élégant qui ne laissait pas de taches, c'est-à-dire pas de traces.

Ce que voyant, le grand seigneur anglais avait réuni ses deux fidèles et leur avait formulé cette nette auto-risation :

“ Faites pour le mieux. Je vous laisse carte blanche. Partagez-vous la besogne. Je ne demande qu'une chose, c'est qu'elle soit proprement faite. Et comme vous pourriez ne pas vous entendre absolument, je vous adjoints Killerton pour vous départager.

Or, la besogne, on le sait, avait été “ proprement ” faite.

Dès que les trois berlines s'étaient engagées sous le couvert des bois, le comte Arthur, sous prétexte de mieux assurer le repos de sa femme, lui avait fait céder celle des voitures qu'occupaient les femmes de sa suite, deux servantes amenées d'Angleterre auxquelles Ameline avait adjoint l'infortunée Marie-Ange Le Gac, sa femme de chambre.

L'usage des stupéfiants commençait à se généraliser en Europe au service de la chirurgie. Saint-Julien le connaissait bien.

Il y eut fort habilement recours.

Quelques gouttes d'opium versées dans la boisson des deux jeunes femmes permirent la substitution de l'une à l'autre. Les servantes anglaises se chargèrent de faire endosser à Marie-Ange les vêtements de sa maîtresse, qui à son tour revêtit la toilette que l'infortunée femme de chambre s'était confectionnée avec soin pour les noces de la comtesse.

Et tandis que la berline des épousés allait verser d'une manière fort imprévue sur les pentes du gouffre du Huelgoat, celle qui emportait Ameline endormie courait sans débrider et au risque de tuer les bêtes, sur la mauvaise route forestière qui, laissant Morlaix à gauche, gagnait alors le territoire de Plestin par le gros bourg de Plouigneau.

Le moment était venu pour les bandits de perpétrer leur abominable forfait.

Mais, si le moment était venu, le courage du crime à commettre leur faisait défaut.